



Collectif Les Voix du Saison

À Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet : enquête publique « achèvement voie de la Soule » - Impact du projet sur l'agriculture

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par cet avis, nous tenons à vous exprimer notre totale opposition à ce projet, très préjudiciable à l'activité agricole de la zone.

Artificialisation des sols et destruction de foncier productif

Selon les dernières données françaises, les surfaces artificialisées représentent désormais 8% du territoire national, contre 47% pour les espaces naturels (forêts, bois, landes, friches, ...) et 45% pour les terres agricoles (sols cultivés et surfaces destinées à l'élevage). Cette part ne cesse de réduire dangereusement : -10% en l'espace de 20 ans ! Les infrastructures de transports représentent près de 20 % de cette véritable « saignée », principalement les nouvelles routes et les autoroutes. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque dont fait partie la Soule, plus de 1800 hectares de terres agricoles ont été artificialisées en 10 ans. Avec une taille de ferme moyenne de 27 hectares, cela est l'équivalent de 70 fermes englouties sous le bitume et le béton ! Personne ne peut rester insensible à de tels chiffres, tellement inquiétants pour la durabilité de nos territoires : les terres agricoles sont sacrifiées, leur vocation nourricière et paysagère méprisée et cela est tout particulièrement évident dans ce projet d'achèvement de la Voie de la Soule.

Un foncier agricole d'excellence impacté par le projet

Les parcelles impactées par le projet sont parmi les plus fertiles de nos territoires. Ce sont des sols alluvionnaires du Saison, profonds, limoneux, idéaux pour y cultiver comme cela s'est fait jusqu'à aujourd'hui des céréales (maïs, triticale, orge,...), oléoprotéagineux (soja, pois...), légumes plein champ (haricot vert, maïs doux,...), arboriculture (kiwi, noisette, pommiers...). Bien protégées dans le cadre du PLU (qui a valeur d'exemple pour beaucoup d'autres communes) mis en place sur la Commune d'Espes Undurein, ces parcelles ont fait l'objet de très belles améliorations foncières pour optimiser leur haut potentiel agronomique :

- le dernier remembrement a permis une bonne réorganisation spatiale du parcellaire, assortie de l'implantation en bordure de haies arbustives protégeant du vent, ralentissant l'érosion par ruissellement, et bénéfiques pour la faune et la flore de la vallée
- située sur des terrasses à faible pente, sensibles d'un point de vue hydromorphique, ces parcelles sont drainées, ce qui permet de les cultiver sur des périodes beaucoup plus larges au cours de l'année et améliore la croissance des plantes
- au coeur du bassin de l'ASA d'Espes Undurein, les parcelles sont équipées pour l'irrigation. A l'heure où la gestion de la ressource en eau est un enjeu vital pour la production agricole, ce bon niveau d'équipement est extrêmement précieux. La sécheresse de 2022 est là pour nous le rappeler : l'autonomie fourragère et alimentaire du territoire dépendra de plus en plus de notre capacité à nous adapter au changement climatique. Au premier rang de cette capacité d'adaptation, l'accès à l'irrigation est centrale.

Le projet soumis à l'enquête vient « brûler » littéralement ces terres, de manière irréversible sous du goudron, du béton, et même des apports de centaines de tonnes de remblais nécessaires au surélévement de la route dans la zone agricole. Une zone si intéressante pour l'agriculture mais logiquement si inadaptée à une infrastructure routière.

Combien d'hectares de bonnes terres agricoles sacrifiés ?

Il faut préciser ici que les surfaces concernées sont celles directement impactées par la route, mais de manière

beaucoup plus sournoise et opaque, cette destruction agricole pourrait être amplifiée par l'implantation d'une zone d'activités économiques sur les parcelles attenantes à la route sur la commune d'Espes. En effet, le déblocage du classement de la principale parcelle impactée de sa destination agricole actuelle dans le PLU ouvre la possibilité « aux élus locaux » de procéder à un changement de destination de la totalité de la parcelle ! Le monde agricole ne laissera pas faire, c'est inacceptable sur le fond : la recherche de foncier à vocation économique doit être réalisée en concertation avec les agriculteurs, en prenant en compte la qualité productive du foncier et en cherchant à optimiser collectivement l'implantation . C'est inacceptable sur la forme : ces éléments ne sont pas inclus dans l'enquête, les intentions sont masquées, les instances politiques de décisions d'aménagement et autres PLUI du Pôle Xiberoa sont mises devant le fait accompli etc.. Combien d'hectares au total : 10 ? 15 ? Comment pouvons – nous stopper cette hécatombe foncière ?

D'autres conséquences néfastes pour l'agriculture

Il est utile de rappeler brièvement ici que le dédoublement de la route fait que la vallée est fractionnée en 3 parties. En sachant que l'actuelle départementale conserverait encore 30 % du trafic, et que la vitesse de circulation sur la nouvelle voie serait plus élevée, ce sont autant d'obstacles et de zones dangereuses à franchir en tracteurs, avec les machines agricoles, ou même les troupeaux. Tous les corps des fermes utilisant les parcelles à droite de la départementale sont situés à gauche des 2 routes, dans les villages d'Espes, Undurcin et Abense. La nouvelle route compliquerait notablement le travail quotidien des agriculteurs et agricultrices.

Du foncier productif à l'emploi

En Soule, le secteur économique agricole et agroalimentaire est très développé et pourvoyeur d'emploi. Le lien amont – aval solide, les productions locales étant en grande partie valorisée pour l'autonomie des fermes souletines dans leurs approvisionnements, pour fournir un tissu agroalimentaire artisanal et industriel en pleine dynamique ou pour être valorisées sur les circuits de proximité. Une politique d'aménagement foncier concertée, rationnelle, anticipatrice permettra de maintenir cette dynamique et l'installation paysanne en Basse-Soule. Sans fragiliser ou altérer le développement des autres secteurs économiques mais au contraire en synergie et complémentarités sur les mutualisations de fonctions support, d'outils logistiques, de recrutements et formation etc.

Ce projet routier tel qu'il est pensé et présenté, méprise et bafoue les agriculteurs et agricultrices. Nous savons que c'est contraire à l'état d'esprit du Département 64 sur ces questions, il doit être retiré le plus rapidement possible.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour le collectif,
Didier Hall, Président des Voix du Saison.

